

# "CAP du 30 mars 2009 Mutations dans les SIP"

Après avoir demandé le report de cette CAP le 23 mars 2009 pour vice de forme dans la façon de convoquer les élus à cette réunion, nous avons assisté à cette nouvelle CAP qui décidait de l'affectation des agents de l'ex DGCP vers les SIP de Château-Salins et Sarrebourg.

## **Cadre B :**

Un seul agent est concerné sur Château-Salins. Dans l'éventualité de son départ, un effort sera demandé à l'équipe de dépannage. A toute demande de précisions sur le sujet, le président répond systématiquement : « Je prendrai l'attache de la direction générale ». D'autre part, le SIP de Château-Salins devrait bénéficier de la part de l'ex DGI d'un renfort de l'équipe de dépannage pour quatre mois et plus si nécessaire, de l'affectation d'un agent handicapé recruté spécifiquement en mai et d'un cadre A affecté en septembre.

FO – CFDT : abstention

CGT : contre

Parité administrative : pour

## **Cadre C :**

Trois agents sont concernés sur Sarrebourg.

Le transfert se fera pour l'ouverture du SIP le 6 avril 2009. Beaucoup de questions restent en suspens :

- concernant les capacités de soutien de l'équipe de renfort départemental qui sera une fois de plus sollicitée pour le remplacement d'un congé statutaire.
- les formations des agents alors que la campagne de l'impôt sur le revenu démarre.

Ces questions pourraient de nouveau être à l'ordre du jour lors de la visite du Trésorier-Payeur Général et du Directeur des Services Fiscaux du 3 avril 2009 au SIP de Sarrebourg.

FO – CFDT : abstention

CGT - SUD : contre

Parité administrative : pour

\*\*\*\*\*

Malgré toutes les assurances et engagements donnés par le président, les représentants CGT ont voté contre ces propositions pour les motifs suivants :

- Manque d'information auprès des personnels (réunions d'information des mois décembre/janvier ont été reportées à partir du 20 avril 2009 alors que les SIP sont déjà créés à Sarrebourg et Château-Salins.
- De plus, le Directeur a effectué des entretiens individuels avec les agents le vendredi 27 mars 2009 rendant impossible une prise de contact avant la CAP par les élus CGT.
- Absence de visibilité au niveau de l'harmonisation des règles de gestion avec les personnels travaillant sous le même toit.
- L'arrêté de création des SIP au 1<sup>er</sup> avril 2009 a été rendu public dans le Journal Officiel du dimanche 29 mars 2009.
- La création des SIP tombe en pleine campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu.
- 

**Par les grèves des 29-01 et 19-03, un agent sur deux a montré sa désapprobation envers ces mesures à marche forcée qui ne prennent pas en compte la situation des personnels et n'apportent aucune réponse aux inquiétudes des agents affectés dans ces SIP.**

Vos représentants CGT en CAP Locales

## **Cadre C**

Titulaire : Raymonde VITALI

Suppléante : Fabienne LURION

Titulaire : Alexia PADOIN

Suppléant : Jean-Marc BRAUNN

TG Dépense

TG Dépense

Trésorerie d'Algrange

Paierie Départementale

Tél : 03.87.38.69.32

Tél : 03.87.38.69.37

Tél : 03.82.84.30.34

Tél : 03.87.65.10.82

## **Cadre B**

Titulaire : Jean François CHARLIER

Suppléant : Jean-François MEILE

TG MOSELLE DI

TG CEPL

Tél : 03.87.38.67 36

Tél : 03 87 38 69 15